



Iteratif commandement aux fins de saisie vente

Par **mamatitina**, le **15/10/2015** à **10:30**

j'ai reçu la visite d'un clerc d'huissier qui m'a signifié un iteratif commandement aux fins de saisie vente

il se trouve que la dette date de 09/2004 et que je n'ai reçu aucun courrier , rien et je n'ai pas reçu la signification du jugement qui a eu lieu le 05/11/2004

a cette époque l'étude était en changement d'huissier

que dois je faire la dette est de 3700 euros et maintenant avec les frais cela fait 7016 euros cela fait 16 ans est ce normal une relance après tant de temps

combien de temps faut il pour avoir la prescription

j'ai rendez vous avec l'huissier demain

que dois je faire

merci de me répondre assez rapidement

Par **moisse**, le **15/10/2015** à **11:56**

Bonjour,

Prescription: juin 2018.

Avez-vous déménagé, comment connaissez-vous l'existence d'une décision ?

Car les délais indiqués (dette de 09/2001) et jugement du 05/11/2004 me paraissent peu compatibles.

Par **mamatitina**, le **15/10/2015** à **23:26**

bonsoir

oui j'ai demenagé en 2010 mais surtout l'huissier en question était à la date de la décision de justice mon voisin de face sur le palier et on se parlait tout les jours et jamais il m'a parlé de ça je verrai bien demain matin j'ai rendez vous avec lui mais merci quand même pour votre réponse